

LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (M.D.P.H)

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

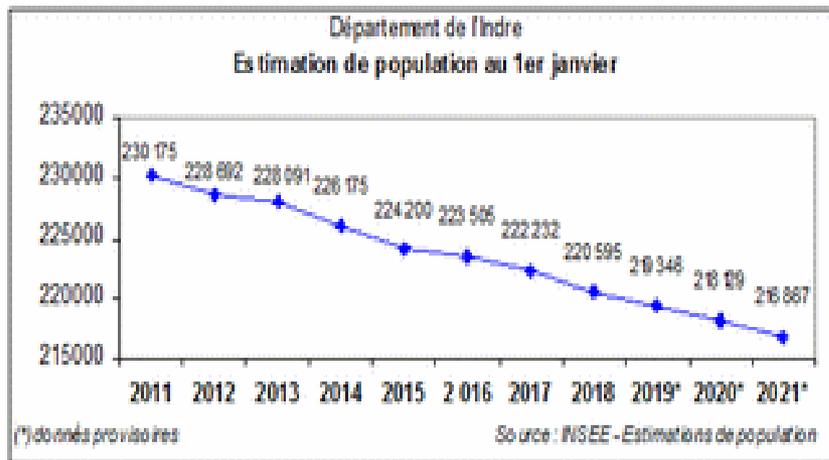


Maison Départementale
des Personnes Handicapées

Situation départementale

Une perte démographique 6,5 % en 10 ans

Une baisse annuelle sur la période 2010-2021 est de -0.57%.



Les personnes de 60 ans et + représentées à plus de 37% au sein de la population indrienne

Données générales sur le public en situation de handicap

Quelques chiffres au 31-12-2020 :

28 763 personnes connues de la MDPH (+16.6%)

23 444 demandes en cours de validité (+6.5%)

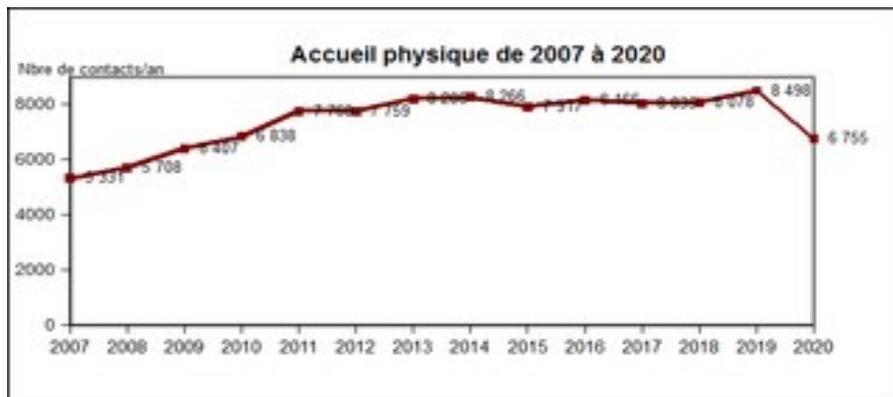
concernant : 2 701 enfants

20 703 adultes

17 033 demandes déposées en 2020 (-9.7%)

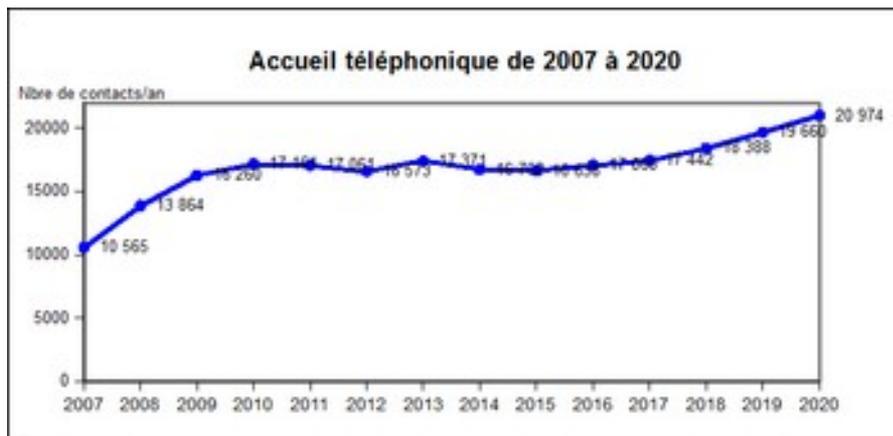
21 155 décisions prises par la CDAPH (-5.8%)

Activité de la MDPH : Accueil et Information



**Une ouverture en continu
de 08h30 à 17h15
du lundi au vendredi**

**6 755 accueils physiques,
soit une moyenne de 30
personnes par jour (-20.5%)**



**20 974 accueils
téléphoniques, soit une
moyenne de 92 appels par
jours (+6.7%)**

Activité de la MDPH : Instruction des demandes

**7137 personnes ont déposé 17 033 demandes
soit 2,4 demandes par personnes**

**5 677 adultes ont déposé 14 589 demandes
soit 2.5 demandes par adultes**

**1 460 enfants ont déposé 2 444 demandes
soit 1,6 demandes par enfants**

**Le délai moyen d'instruction des demandes est de
3,66 mois**

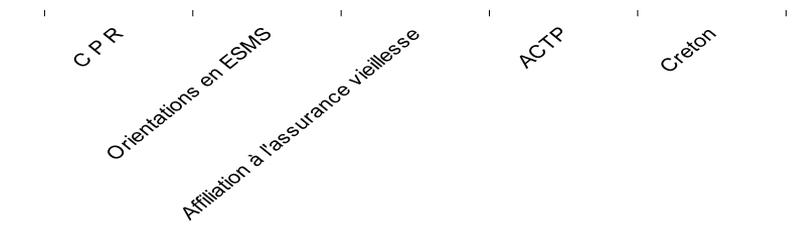
3.22 mois pour le secteur « enfant »

4.10 mois pour le secteur « adultes »

Activité de la MDPH : Répartition des demandes Adultes

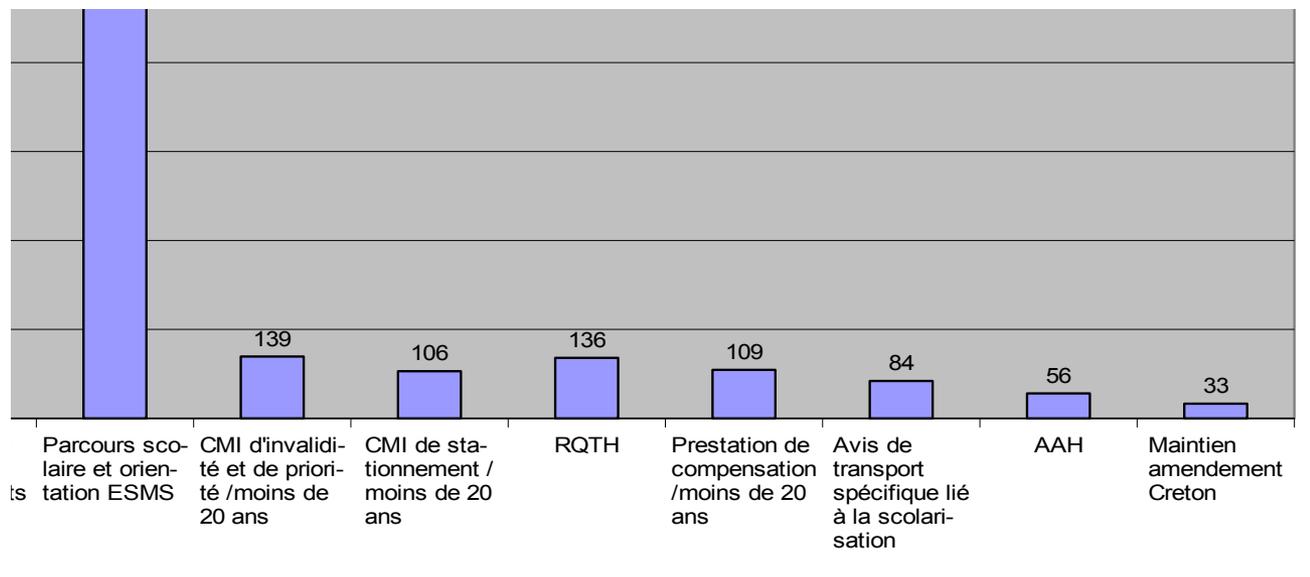
Les prestations : Forte baisse des mesures relatives à l'emploi en 2020.

AAH, CMI invalidité et stationnement sont en progression par rapport à leur niveau de 2019



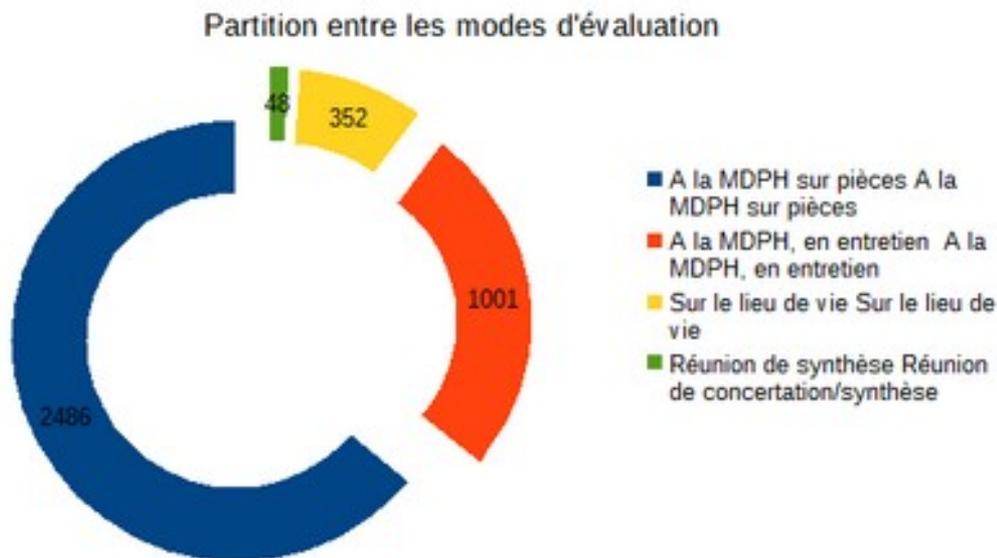
Activité de la MDPH : Répartition des demandes Enfants

Désormais les dispositifs liés à la scolarité et les orientations en ESMS sont regroupés sous la terminologie « Parcours de scolarisation et orientation ESMS »



Activité de la MDPH : Evaluation et élaboration des réponses

3 887 évaluations réalisées de nature différentes en fonction des demandes selon des modes adaptés aux difficultés des personnes et sur des outils spécifiques

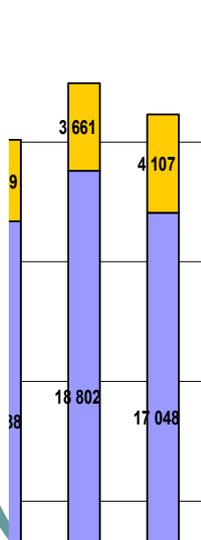


Activité de la MDPH :

Activité des équipes pluridisciplinaires et processus de décision : la CDAPH

Les EP : une somme d'expertises variées permettant des échanges très constructifs et renforçant la qualité des examens des différentes situations

EP : 65 réunions en 2020
27 sur le secteur « adultes »
38 sur le secteur « enfants »



La C.D.A.P.H. : une composition fixée réglementairement : article L241-5 du CASF

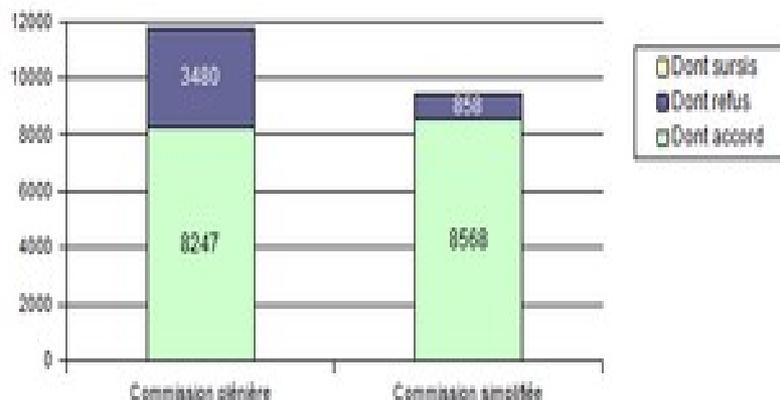
Une baisse du nombre de décisions en 2020 : 21 155 soit - 5.8%

- **80.5% « adultes »**
- **19.4% « enfants »**

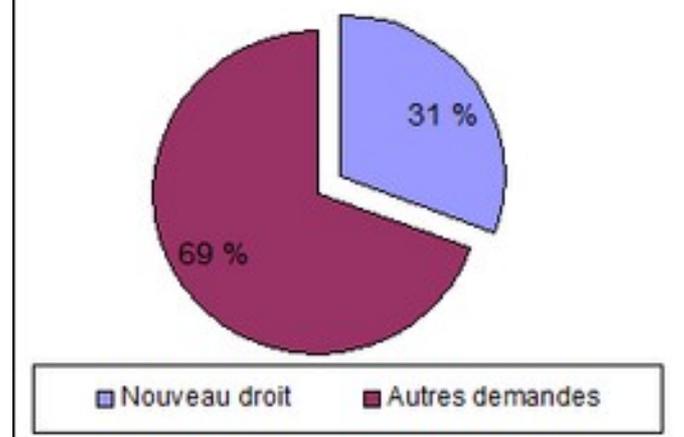
Activité de la MDPH :

Le processus de décision : la CDAPH

Répartition des décisions en commissions
Plénières/Simplifiées et des Accords/Refus/Sursis



Répartition des attributions par nature de droit
décidé pour l'année 2020



Activité de la MDPH : Recours et contentieux

203 RAPO (soit 1.17% sur l'ensemble des décisions prises pour 1.21% en 2018)

Le Recours Administratif Préalable Obligatoire est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019 avant tout recours contentieux (décret du 29 octobre 2018)

Recours "adultes" 127 recours

Recours « enfants » 76 recours

17 recours contentieux en 2020 sur 23 décisions de CDAPH soit 0.10%

76% des décisions 2017 et 2018 de la CDAPH confirmées

Activité de la MDPH : Le fonds de compensation

5 commissions en 2020 :

41 demandes « adultes »

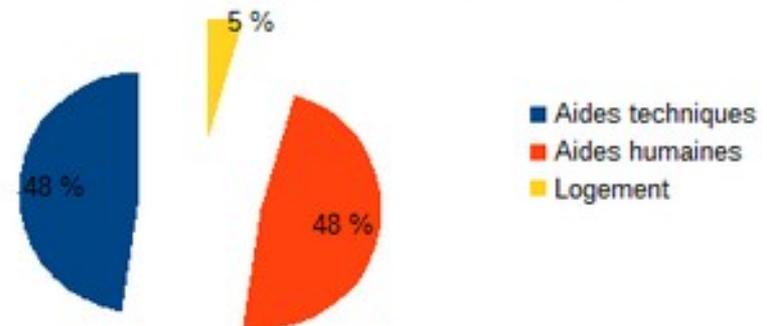
3 demandes « enfants »

34 demandes financées

9 demandes rejetées

1 ajournement

Ensembles des demandes examinées en 2020



Mission d'observation des politiques publiques

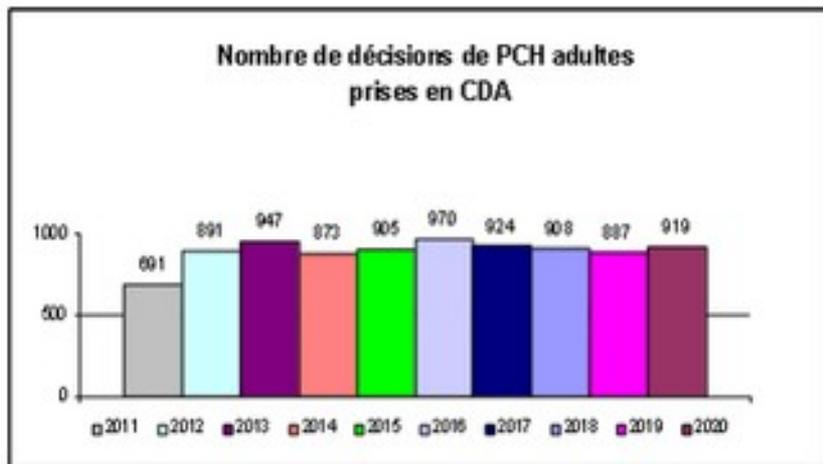
La prestation de compensation du Handicap (PCH)

919 décisions « adultes » légère augmentation (+3.6%)

Soit 1395 personnes avec un droit ouvert au 31/12/2020 (+7%)

111 décisions « enfants » en baisse de 4%

soit 73 enfants avec un droit ouvert au 31/12/2020 (+33%)

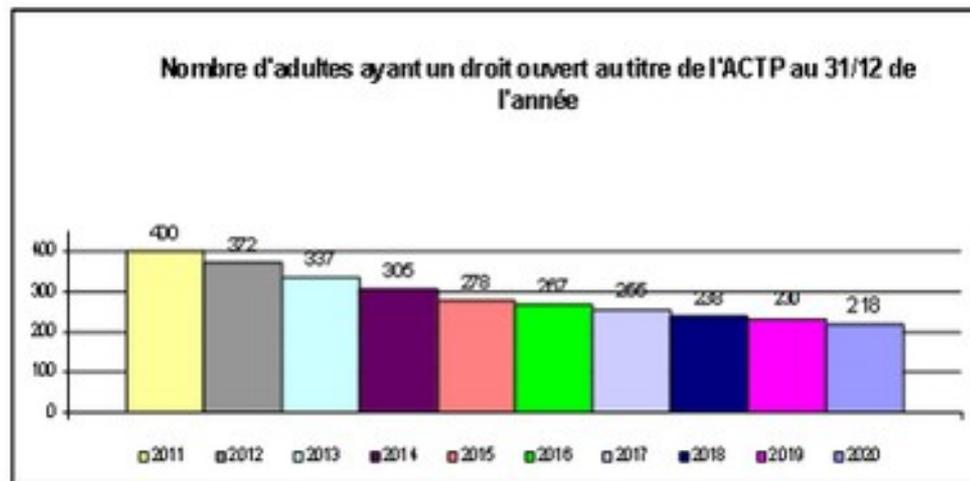


Mission d'observation des politiques publiques

L'allocation compensatrice pour tierce personnes (ACTP)

218 adultes ont un droit ouvert à cette prestation, soit -5.2% en un an.

Il ne s'agit que de renouvellements, l'ACTP est remplacé par la PCH

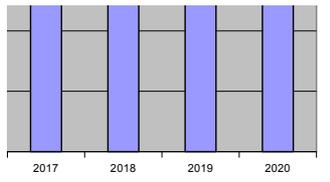


Mission d'observation des politiques publiques

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) et complément de ressources (CPR)

Le nombre d'AAH est en augmentation (+2.6%) soit 7153 personnes

Le nombre de CPR est en diminution de 25% soit 550 adultes

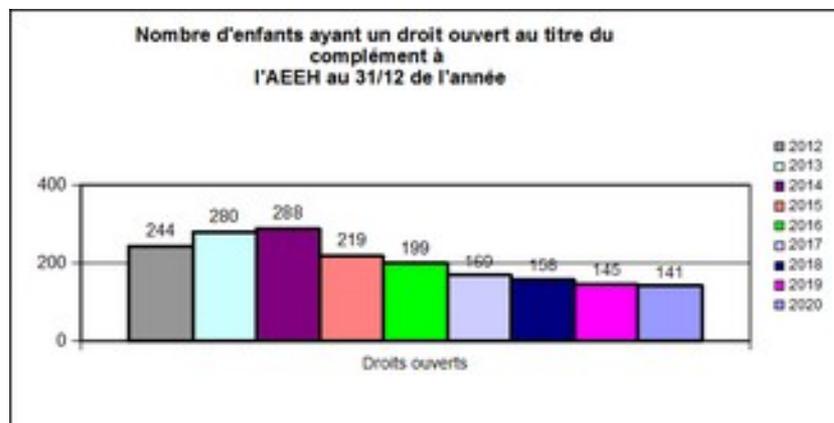
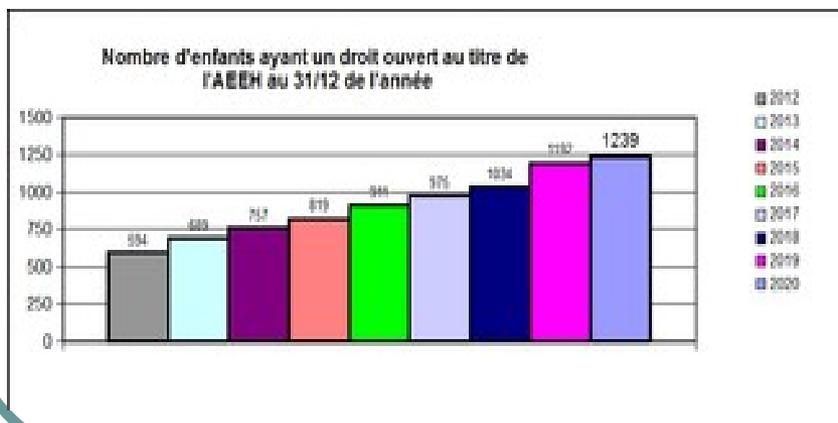


Mission d'observation des politiques publiques

L'allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) et ses compléments

1 239 enfants ont un droit ouvert à l'AEEH (+4%)

141 enfants ont un droit ouvert au titre du complément d'AEEH, (soit -2.7%)

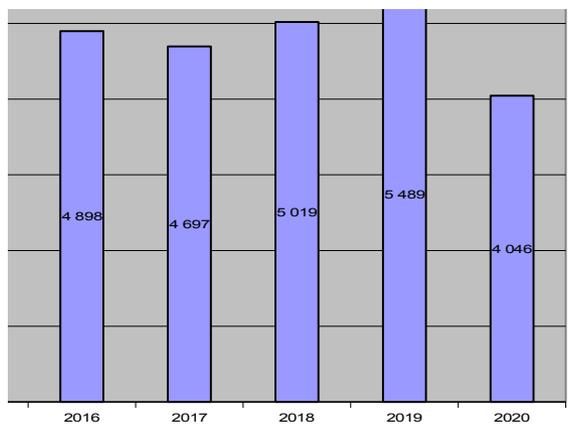


Mission d'observation des politiques publiques

La Carte Mobilité Inclusion : mentions Invalidité, Priorité

En 2020, la C.D.A.P.H. a pris 4046 avis de C.M.I. mentions invalidité et priorité « adultes » et « enfants » soit une diminution de plus de 26 % par rapport à 2019.

La part des cartes accordées aux personnes de plus de 60 ans augmentent de 14 % et représente 46,3 % de l'ensemble des cartes attribuées



Mission d'observation des politiques publiques

La Carte Mobilité Inclusion – mention Stationnement

Le nombre total de décisions relatives aux cartes de stationnement (adultes et enfants) est de 3198 pour 2020 (soit + 10% par rapport à 2019)

Les décisions CMI (S) pour les + de 60 ans progressent et représentent près de 53% de l'ensemble

Mission d'observation des politiques publiques

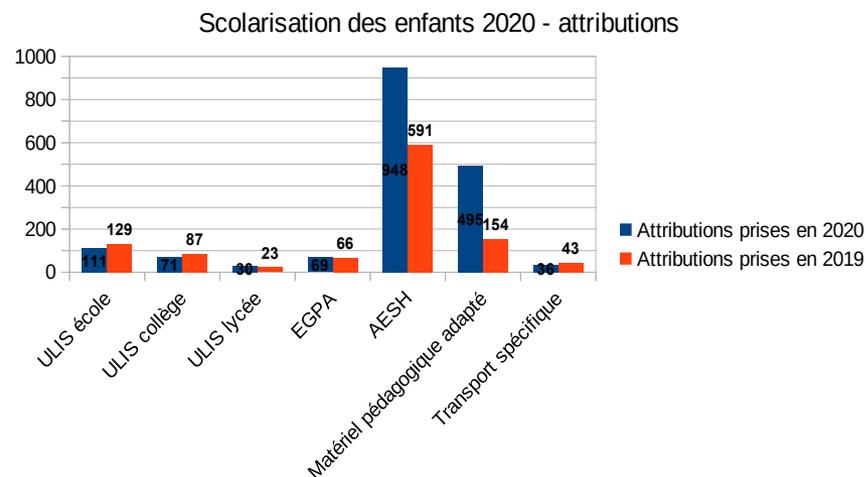
La scolarisation des enfants handicapés et les orientations scolaires

Un nombre de décisions en baisse :

- Une baisse de près de 14 % au sein des ULIS « Écoles »
- Une baisse de 18,3 % au sein des ULIS « Collèges »
- Une augmentation de 30,5 % au sein des ULIS « Lycées »

Une légère hausse de 4.5% des décisions d'orientations en EGPA

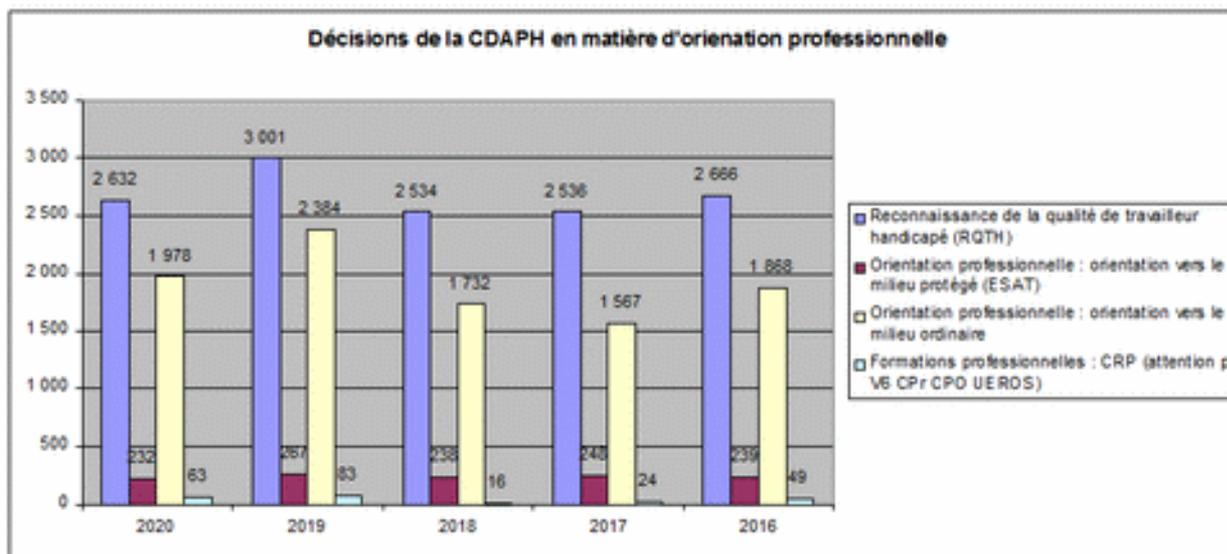
Des aides individuelles en forte augmentation



Mission d'observation des politiques publiques

L'emploi, les orientations professionnelles et la formation

Une année 2020 en baisse sur l'ensemble des orientations professionnelles



Mission d'observation des politiques publiques

Les orientations en établissements ou services médico-sociaux

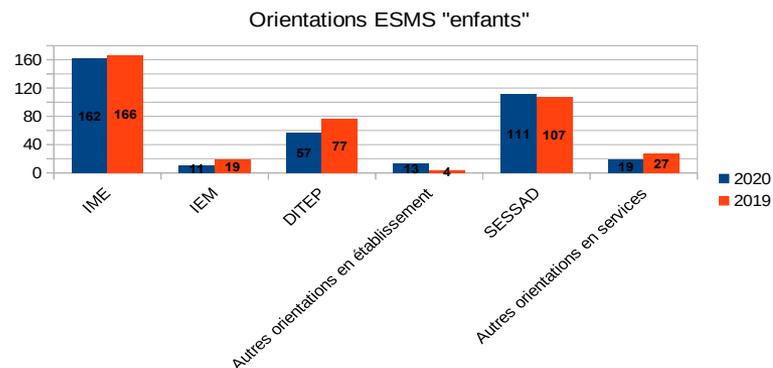
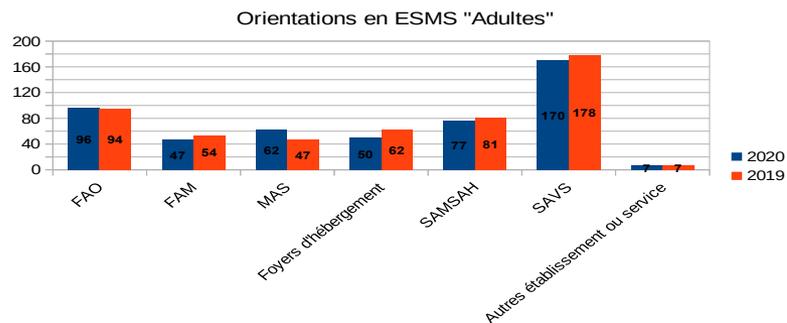
Secteur « adultes » :

Les décisions d'orientation en ESMS baissent de 20 %

Malgré le taux d'équipement du département des orientations demeurent non réalisées du fait de manque de place ou de demandes de « précaution »

Secteur « enfants » :

Les décisions d'orientation enregistrent une faible augmentation : 1,1%



Mission d'observation des politiques publiques

Les orientations en établissements ou services médico-sociaux

Amendements CRETON

Les orientations non réalisées:

secteur « Adultes » :

FH : 50 orientations (dont 3 amendements CRETON)

FAO : 63 personnes (dont 3 amendements CRETON)

FAM : 43 personnes (dont 1 amendement CRETON)

MAS : 67 personnes (dont 6 amendements CRETON)

MAS Psy : 10 personnes

SMS non réalisées: secteur « Adultes »

SAVS : 107

SAMSAH : 61

Les orientations EMS non réalisées:

secteur « Enfants » :

IME : 59

Antenne Les Alizés : 7

IME section autiste : 4

ITEP : 16

AFS-ITEP : 18

AFS-IME : 2

IEM : 9 (section polyhandicap)

IEM : 0 (section moteur)

UEMA : 2

UEEA : 0

SMS non réalisées:

-

secteur « Enfants »

SESSAD DI : 45

SESSAD ITEP : 25

SESSAD IEM : 19

SAAAIS : 1 \bar{x}

SSEFIS : 11

Les évolutions législatives et réglementaires

Une production législative issues de la fin de l 'année 2019 dont la mise en œuvre impacte l'année 2020 :

- **La mise en œuvre des droits à vie : décret du 30 décembre 2019**
- **La création des communauté 360°**
- **Le déploiement des projets d'habitats inclusifs**
- **La poursuite de la «transformation de l'offre médico-sociale » prévue au PRS**
- **La mise en place de la stratégie pour l 'autisme :UEEA, DACAD, PCO**
- **Le déploiement d'un SI harmonisé et d'un SI de suivi des décisions d'orientation**

L 'impact de la crise sanitaire avec :

- **L'application des dispositions spécifiques des ordonnances Covid-19.**

Conclusions

- **Ainsi l'année 2021 verra la poursuite des évolutions avec de nouveaux engagements découlant de la démarche « ma M.D.P.H. 2022 » avec la mise en place des actions suivantes :**

Mise en œuvre du livret Parcours Inclusif (LPI)

Meilleure orientation des parcours usagers

Fusion et rééquilibrage des concours financiers au fonctionnement des M.D.P.H.

- **Le déséquilibre structurel demeure.**

A titre exceptionnel, au cours de l'année 2020, la M.D.P.H. a prélevé une partie (150 000€)de l'excédent cumulé d'investissement pour renforcé son fonctionnement, du fait de cette recette supplémentaire exceptionnelle et très ponctuelle, le compte administratif enregistre un résultat excédentaire de 30 857,58€.

Merci de votre attention.